



Siège social

3105 route du Serpoul
46330 CABRERETS

PROCES-VERBAL du comité du 5 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois

Le cinq août

A dix-neuf heures (durée estimée de la réunion : 2h)

Par visioconférence avec Messenger

Le Comité du BCCF (Bearded Collie Club de France) s'est réuni, sur invitation de Monsieur le Président en date du 5 octobre 2023, par visioconférence afin de débattre des points portés à l'ordre du jour, à savoir :

Présents : Mesdames Marie-Christine BASTARD, Sylvie FLOGNY-POITOU, Déborah MICHAUX, Marie-Claire MOREY, et Katia VIGOUREUX
Messieurs Daniel JAY, Guy JENNY et Patrick MEULEMAN
Arrivée à 19h20 Madame Sylvie GUILLAUBEZ

Après avoir attendu 5 minutes, Monsieur le Président **Daniel JAY**, ouvre la séance à 19h05 et nomme **Marie-Christine BASTARD** secrétaire de séance.

Daniel JAY propose qu'on commence par la question 11 de l'ordre du jour si l'ensemble des membres du Comité est d'accord

11) RESULTATS DE LA COMMISSION DES LITIGES

Rapport de Monsieur le Président Daniel JAY

Projet de refonte des statuts es en-cours, il vous sera présenté prochainement avant d'être envoyé à la SCC pour validation puis proposé aux adhérents lors d'une prochaine AGE (assemblée générale extraordinaire).

Etaient présents à la Commission des litiges : Jean-Marie BLUSSEAU BOURCIER, Marie-Christine BASTARD et moi-même coté BCCF et **Maitre SERGENT**, Madame **Elodie DUEZ** et Messieurs **FAVRE** et **MENUT** coté Centrale Canine.

Daniel JAY explique que le délai de la convocation de l'AGO du 1^{er} juillet 2023 n'a pas été respecté Cette faute est à incriminer à Monsieur **Jean-Marie BLUSSEAU BOURCIER** qui n'a transmis le listing des adhérents (dont certaines adresses mails étaient erronées) que le 2 juin 2023 à la secrétaire **Marie-Christine BASTARD**.

Maitre SERGENT nous informe que s'il y a plainte au tribunal, comme **Jean-Marie BLUSSEAU BOURCIER** menace, le club perdrait et cela lui coûterait de l'argent. De plus l'avocate nous explique que dans ce cas le club BCCF serait désaffilié de la SCC même si le responsable est **Jean-Marie BLUSSEAU BOURCIER**.

Daniel JAY a proposé de monter à 12 (douze) le nombre des membres du Comité afin de conserver les nouveaux cooptés et de réintégrer éventuellement les 3 (trois) révoqués.

.../...

Daniel JAY a fait remarquer que depuis leur révocation aucun des 3 membres, n'a pas redonné les documents et matériel du club à la nouvelle équipe. **Maitre SERGENT** donne l'ordre à **Jean-Marie BLUSSEAU BOURCIER** de faire le nécessaire dès le lendemain pour rendre tout ce qui appartient au club. Ce dernier a répondu qu'il n'a pas voulu rendre quoi que ce soit car il n'était pas d'accord d'être révoqué.

Daniel JAY précise qu'il a envoyé un mail aux 2 membres révoquées **Mesdames PONTUS et DUMOND** pour connaître leur position, à savoir si elles souhaitaient rejoindre le Comité en tant que simples membres.

Katia VIGOUREUX demande si on doit refondre les Statuts ainsi que le Règlement intérieur ?

Daniel JAY répond OUI et nous devons les présenter à la Centrale Canine avant de les faire valider par les adhérents lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Sylvie GUILLAUBEZ arrive à la réunion, il est 19h20

Daniel JAY tient à parler de l'exposition de Moisson qui a été décidée, sans l'avis du Comité. Sans aucunes pièces comptables et sans connaître l'état des finances du Club, il ne pouvait pas accepter cette « Spéciale »

Sylvie GUILLAUBEZ déclare qu'elle était au courant de cette Spéciale par Jean-Marie BLUSSEAU BOURCIER mais que la réponse de la Canine est arrivée tardivement.

1 COMMISSION CTE

Marie-Claire MOREY demande si le Club doit poursuivre l'étude DLA ?

Déborah RAQUET MICHAUX nous informe que 2 études sont faites aux Etats Unis et qu'il vaut mieux garder notre argent plutôt que de faire des tests pour rien. Elle fera parvenir au Club un dossier complet.

Sylvie GUILLAUBEZ explique qu'il faut séparer les 2 tests dans la DLA et ne garder que celui qui sert aux éleveurs

Marie-Christine BASTARD demande combien de chiens ont été testés en 3 ans ?

Marie-Claire MOREY pense que seulement 4 ou 5 chiens en 3 ans ont été testés

Marie-Christine BASTARD regrette le fait qu'aucun document n'ait été remis par la Commission Technique d'Élevage et propose d'arrêter ces tests vu le peu de chiens testés.

Déborah RAQUET MICHAUX développe et explique :

- Antagène tarif des tests 140€
- MYDOG DNA : couvre 272 tests à un prix intéressant de 99 € et fait en Angleterre

Que propose le test DLA ?

Le CEA est testé depuis 15 ans (test des yeux)

Marie-Christine BASTARD demande combien coûte la DLA par la filière du Club ?

Réponse de **Marie-Claire MOREY** : 159 €

Katia VIGOUREUX informe que les résultats sur la DLA varient avec le taux de CORTISOL et peut être différent d'une période à une autre. Pour les yeux Katia a fait tester ses 3 chiens à l'école vétérinaire de Maison Alfort.

Marie-Christine BASTARD propose de passer au vote, à savoir qui veut poursuivre l'étude DLA

Proposition refusée à la majorité

Pour : Sylvie GUILLAUBEZ et Contre : 8

Marie-Claire MOREY demande la gratuité pour les adhérents tant pour les cotations que pour la dysplasie. C'est un service que nous devons rendre à nos adhérents. Et cela peut inciter les non adhérents à s'inscrire.

Guy JENNY propose les tarifs suivants pour les non-adhérents :

- Un coût de 15 € pour la cotation
- Un coût de 15 € pour la lecture des hanches et 15 € pour la lecture des coudes

Proposition acceptée à l'unanimité

.../...

2) COMMISSION UTILISATION ET ACTIVITES

Etude en-cours du championnat d'agility 2024.

Patrick MEULEMAN nous informe que si nous devons faire un Championnat d'Agility Bearded avec 15 chiens, cela ne couvrira pas les frais. L'idéal c'est 100 chiens.

Si non il faut le jumeler avec une autre activité, NE, Cavage, NHAT, ...

Le Président s'est entretenu par téléphone avec Maurice REY pour lui demander son aide et il le fera volontiers

Patrick MEULEMAN dit qu'aujourd'hui l'agility ne fonctionne plus comme il y a 2 ou 3 ans. Nous n'avons pas d'accès au site pour voir les classements annuels des Bearded Collies

Déborah RAQUET MICHAUX explique que le club a laissé pour compte les agilitystes.

Sylvie FLOGNY POITOU évoque un problème pour le cani-cross

Marie-Christine BASTARD fait part de la proposition de **Claude FRANCOIS**, adhérent, qui pourrait s'occuper d'une section chiots. Il a tous les examens nécessaires et la licence coûterai au Club 9 € au Club. Une convention est à l'étude et sera soumise à Comité.

3) COMMISSION COMMUNICATION

Katia VIGOUREUX déclare que n'ayant pas reçu le login ni le mot de passe de l'ancien site par l'ex-président Monsieur BLUSSEAU BOURCIER nous avons dû en créer un nouveau avec l'aide d'un ami de **Marie-Christine BASTARD**, celle-ci annonce qu'il y a un espace adhérent dédié et qu'il peut être consulté via PC, tablette et téléphone. Il est en construction car il manque encore quelques pages.

Le Flyer pour le salon de l'agriculture est en cours.

Des messages sont déposés régulièrement sur notre page Facebook

4) COMMISSION EXPOSITIONS

Katia VIGOUREUX annonce pour la RE de Bretagne un bilan positif de 505 € + 17,50 € de caution remboursée. 2 adhésions couple qui qui seront à soustraire du résultat. Une RE réussie dans un beau cadre.

Le Président avait insisté pour qu'il n'y ai pas de classement mais une sélection de 3 mâles et de 3 femelles, meilleurs chiens les plus représentatifs de notre belle race. Les RE sont des rassemblements conviviaux autour de nos chiens.

Nous avons testé pour la 1^{ère} fois CEDIA et nous en sommes très satisfaits, le personnel est très réactif, nous a aidé à 100 %.

Avec une clôture le lundi matin nous avons reçu tous les éléments (carnets de jugements, affiches, catalogues, etc.) par courrier le mardi 12h l'ensemble des prestations effectuées par CEDIA jusqu'à l'enregistrement des résultats nous a coûté 203€ et sans erreur.

Nous remercions tous les adhérents qui nous ont aidé dans cette exposition : Stéphanie au stand toilettage et boutique, Gervais comme photographe et Faustine pour la tombola qui nous a rapportée 150 € (le coût de la location de la salle).

A) Nationale d'Elevage 2024

Katia VIGOUREUX propose pour la NE un terrain gratuit dans le Loiret (45) sis CORBEILLES EN GATINAIS, le propriétaire du terrain assurera les services boissons et repas pour son compte.

GUY JENNY propose les week-end 18 / 19 mai, 25 /26 mai ou 22 / 23 juin 2024 de façon à faire :

- La Nationale d'Elevage le samedi
- Assemblée Générale le samedi soir suivi d'un repas
- L'agility le dimanche

Patrick MEULEMAN regarde ce qu'il y a dans sur la région pour se procurer les obstacles

.../...

GUY JENNY prend en charge les contacts et la faisabilité et **Patrick MEULEMAN** prend en charge la partie agility

GUY JENNY ouvre la discussion pour le choix du juge. Katia et Déborah proposent :

- Claus Peter FRICKE (Allemand)
- John WHALSH (Irlandais)
- Robert KOTLAR (Hongrois)

B) Les SPECIALES 2024

GUY JENNY informe qu'il a fait des propositions sur le forum afin que tous les membres du Comité puissent les voir et le commenter

				Mise à Jour 4 octobre	1er CHOIX	2e CHOIX
	06/01/23	CACS	Le BOURGET	SCIF	Brigitte DUGUE	présente dans le Jury
OU	07/01/24	CACIB	Le BOURGET	SCIF	LEONARD Michael (Irl)	présent dans le Jury
	14/04/24	CACS	MAUBEUGE	CLUB St HUBERT du NORD	Dirk SPRUYT (B)	présent dans le Jury
	09/05/24	CACS	EVREUX	ACT de l'EURE	Guy JENNY	accord de principe de la Présidente
	09/06/24	CACIB	PERIGUEUX	SC DORDOGNE		
	07/07/24	CACS	CHATEAUBRIANT	St HUBERT de l'OUEST		
	28/07/24	CACS	CAHORS	ACT LOT		
	22/09/24	CACIB	TOULOUSE	ACT HAUTE GARONNE		
	13/10/24	CACIB	BEZIERS	ACT LANGUEDOC ROUSSILLON		
	10/11/24	CACIB	METZ	ACT LORRAINE		

Daniel JAY va prendre contact avec Mme VARLET pour VILLEPINTE, l'ensemble des membres du Comité aurait une préférence pour le samedi avec Mme Brigitte DUGUE nouveau juge Bearded.

Sylvie GUILLAUBEZ, déléguée, n'a pas de préférence entre un juge étranger et français
Pour TOULOUSE **Guy JENNY** propose Christine BLUSSEAU BOURCIER

Patrick MEULEMAN propose DOUAI avec DUPAS au lieu de MAUBEUGE qui n'a pas un cadre agréable.

C) Les Régionales d'Elevage 2024

Pour 2024, Guy JENNY propose 2 RE

- PERIGUEUX en juin
- BAUGé en septembre (**Daniel JAY** fera un courrier à la Canine pour demander cette RE)

D) Le Salon de l'Agriculture 2024

Le Salon de l'Agriculture du 24 février au 3 mars 2024 à Paris Expo Porte de Versailles.

Seront sollicités :

- Les 2 CACS de la NE 2023
- Les 2 champions de la NE 2023
- Il n'y a pas eu de lot d'élevage à la NE 2023

Les inscriptions pour tous ces Bearded seront à la charge du Club

Pour l'instant on attend le dossier de la part de la Centrale Canine qui ne devrait pas tarder.

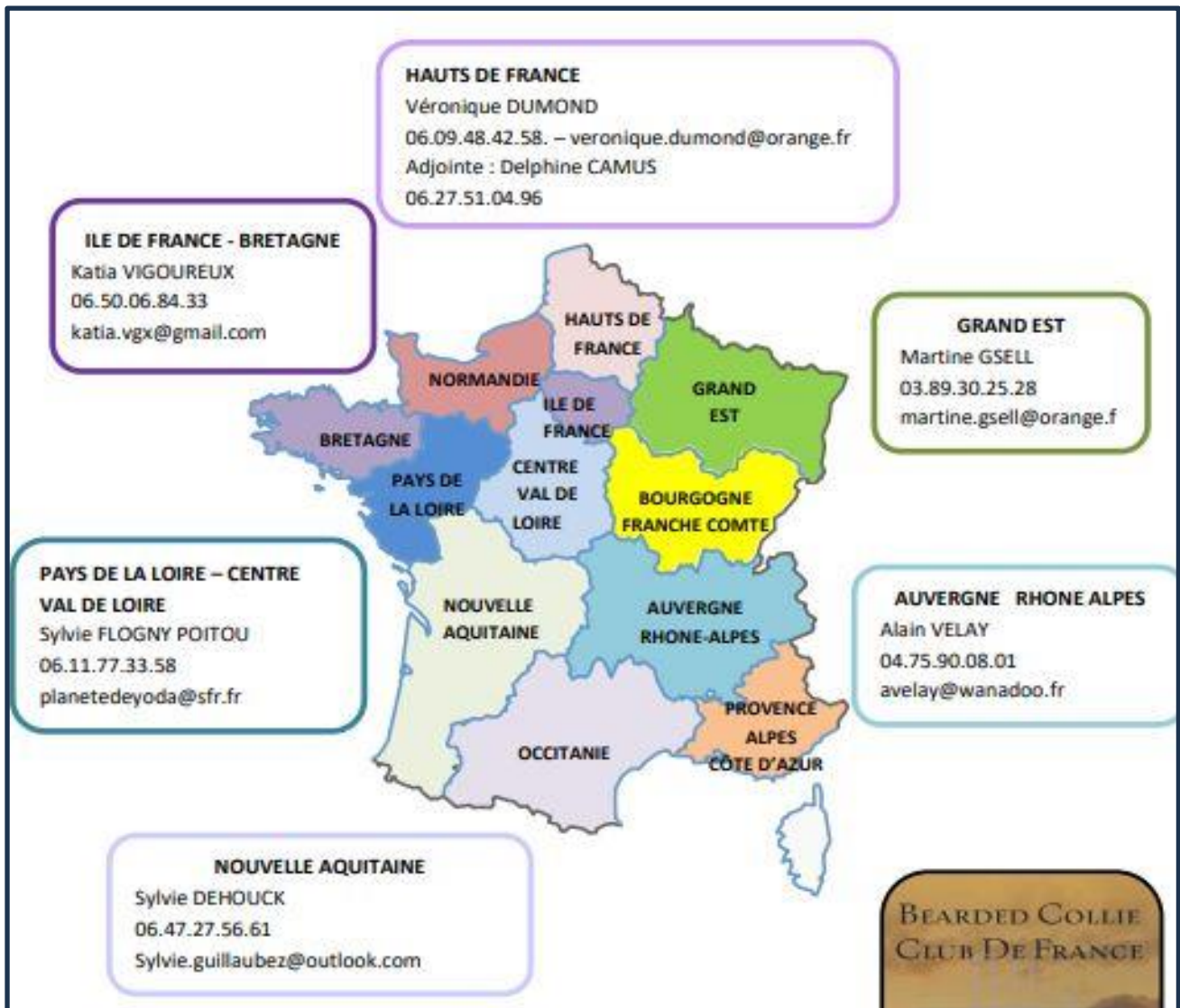
.../...

5) COMMISSION DELEGATION

Le **Président** précise qu'il reste 3 déléguées actives :

- Sylvie FLOGNY POITOU,
- Sylvie GUILLAUBEZ,
- Katia VIGOUREUX,

Alain VELAY n'a rien fait, Martine GSELL est à recontacter et Véronique DUMOND dont on ne connaît pas les intentions.



Marie-Christine BASTARD a proposé une nouvelle Charte (sur le forum) plus allégée que la précédente. Sylvie FLOGNY POITOU et Patrick MEULEMAN ont fait une contre-proposition qui va être étudiée. Le candidat devra être membre du BCCF depuis au moins 9 mois.

6) COMMISSION DES JUGES

Joelle BARDET et Guillaume TYTGAT, candidatures validées lors de la réunion du 30/1/23, ils seront invités à venir à la NE et à y passer le test de connaissance sur le Standard et les PNC

.../...

Madame Dominique LAGROLLET est invitée à venir à la NE, conformément au règlement des juges de la CC - accepté à l'unanimité

Christophe DANCOISNE aurait fait une demande d'extension, nous n'en avons pas de trace. **Guy JENNY** est chargé de le contacter pour faire le point

Cursus de nomination pour les demandes d'extension de jugement : Voir annexe n°1

7) COMMISSION DISCIPLINE ET LITIGES

Daniel JAY rappelle le droit et le devoir de réserve, c'est déjà de respecter les autres membres et ne pas divulguer ce qui se dit au Comité, savoir tenir son rang.

Sylvie GUILAUBEZ explique

- Que sur Cédia, la spéciale de St-Macaire n'était plus présente alors elle a téléphoné à la Canine de Gironde et le responsable lui a dit que Mr JAY et Mme BASTARD l'ont appelé pour la supprimer
- Pour MOISSON c'est Jean-Marie BLUSSEAU BOURCIER qui a demandé une spéciale en mai et Madame VARLET, présidente de la Canine, lui a répondu en juillet
- Depuis le 1^{er} juillet je n'ai rien fait, c'est PONTUS qui a mis des posts et commentaires sur FaceBook

Daniel JAY confirme que pour St-Macaire il a appelé Romain DELEPLANQUE pour un changement de juge car Monsieur GRIOL malade avait déclaré forfait mais à aucun moment cette spéciale programmée depuis longtemps n'a jamais été envisagée d'être supprimée.

Pour la spéciale de MOISSON, elle n'a jamais été voté en Comité.

Marie-Christine BASTARD demande à SYLVIE GUILLAUBEZ en tant que membre du Comité du BCCF et déléguée pourquoi a-t-elle appelé ROMAIN avant de téléphoner à son président, Daniel JAY, pour lui poser la question ? et ajoute qu'elle ne doit pas diffuser quoi que ce soit d'erroné.

8) COMMISSION BOUTIQUE

Des barrettes ont été achetées pour répondre à une forte demande.

Nous avons reçu qu'une partie de la boutique mais aucun teeshirt.

Le président vient de recevoir, au siège social, 2 cartons émanant de Véronique DUMOND, le 1^{er} de la boutique contient :

- Quelques autocollants
- 86 sacs
- Des gobelets
- 4 tabliers

La boutique représente un montant de 411 € dans les comptes

Selon **Patrick MEULEMAN** elle représenterait un solde négatif de – 776 €.

Pour les prochains magazines il faudrait faire un devis pour 80 exemplaires seulement. Il ne faudra pas en faire 100 car il nous reste plus de 30 exemplaires Mag 81 que nous donnerons aux nouveaux adhérents qui seront présents à St-Macaire.

Le second carton contient les pièces comptables 2022 et 2023 mais pas eu le temps de faire l'inventaire mais pas de dossiers concernant les adhérents

9 chèques représentant 200€ ont été déposés en banque sur le compte du BCCF par Véronique DUMOND mais on ne sait pas à quoi cela correspond !...

.../...

9) DEFINITION DES REMBOURSEMENTS DES FRAIS DE DEPLACEMENTS

Daniel JAY demande de définir le tarif de remboursement des frais de déplacements des membres du Comité qui ne peuvent en aucune façon se baser sur le tarif des juges (trop élevé). Ce tarif sera stipulé sur le Règlement Intérieur. Il déclare que personne n'ayant été indemnisé de ses frais kilométriques depuis le 1^{er} juillet propose de déterminer maintenant un taux.

Guy JENNY propose une indemnisation arbitraire de 0,20 € du Km

Sylvie GUILLAUBEZ fait remarquer que selon les textes en vigueur nous ne pouvons pas donner moins de 0,36 € du km à des salariés.

Guy JENNY répond que nous ne sommes pas des salariés et qu'il va étudier ce texte.

Daniel JAY propose d'indemniser suivants les données Michelin en tenant compte du type de véhicule.

10) BUREAU

A. SECRETARIAT

Nous n'avons pas encore reçu le dossier des adhérents.

Nous n'avons pas reçu le livre des délibérations, ni aucune archive du club.

Marie-Christine BASTARD enregistre les nouveaux adhérents et confirme que le site web fonctionne parfaitement bien. L'adresse mail : bccf.communication@gmail.com est toujours en place et active.

B. TRESORERIE

Nous n'avons toujours pas reçu le grand livre des comptes jusqu'au 1er juillet, ni aucune facture, ni le carnet de chèque en-cours, ni les talons des chéquiers archivés.

Nous n'avons reçu aucun matériel ni les banderoles, etc....

Nous avons reçu les plaids bleus de notre sponsor qui étaient destinés au Championnat de France Bearded d'Agility.

Katia VIGOUREUX et Patrick MEULEMAN ont repris la comptabilité à partir du 1^{er} juillet sans éléments.

11) QUESTIONS DIVERSES

Sylvie FLOGNY POITOU demande si la présidente d'honneur Martine MARTIN peut assister aux réunions de Comité, même sans voter ? Si une présidente d'honneur doit-elle être adhérente et payer sa cotisation ?

Réponse : Un Président d'honneur est un titre honorifique mais il ne peut en aucun participer à une réunion de comité Il est fortement encouragé à être adhérent même si ce n'est pas obligatoire.

Le Président remercie tous les membres du Comité pour leur participation

Tous les sujets de l'ordre du jour ayant été traités **Monsieur Le Président** clôt la séance à 22h40

Fait à CABRERETS, le 5 octobre 2023,



Monsieur **Daniel JAY**
Le Président



Madame **Marie-Christine BASTARD**
La secrétaire

Annexe n°1

Cursus de nomination pour les demandes d'extension de jugement :

- Assister à une Nationale d'Elevage
- Adresser sa demande au Président du BCCF
- Réussir à un test écrit de connaissance sur le Standard et les points de non confirmation
- Effectuer les assessorats : 4 minimum, avec au moins 2 Juges formateurs, 30 chiens minimum
- Jugement parallèle en Spéciale, en présence d'un membre du Comité, 12 chiens présents minimum
- Transmission à la Commission des Juges de la SCC